

## Réactions du Conseil de l'Apostolat des Laïcs catholiques du Congo après le discours du Président de la République sur la fin de la transition

1. Le Président de la République a tenté de faire le bilan de la transition; lequel a démontré que tous les objectifs de la transition n'ont pas été atteints. A 40 jours de la fin de la transition, aucun des 5 objectifs définis dans l'Accord Global et Inclusif n'a pu être finalisé. Il ne s'agit que des chantiers qui ont besoin d'un nouveau souffle.
2. Le Président de la République qui, malheureusement, s'est félicité du travail réalisé, a cependant demandé aux composantes et entités de tirer les conséquences de leurs contre-performances en se débarrassant des acteurs qui n'ont pas donné satisfaction. En cela, le Président de la République a compris qu'il n'est pas nécessaire de s'accrocher à des hommes qui ne sont pas portés par l'ensemble de la population qui a plusieurs fois rappelé que le scénario  $1+4=0$ .
3. « *Il n'y a pas de mauvaises troupes, il n'y a que de mauvais commandants* ». En tirant les leçons de cet adage, il sied de noter que l'aveu d'échec est à mettre au passif des chefs des composantes et entités, et particulièrement au Président de la République et aux Vice-Présidents. Le discours-bilan du Chef de l'Etat permet aujourd'hui de fonder une réforme structurelle et structurante dans la transition. Celle-ci a besoin d'être désormais conduite autrement par des hommes et femmes qui ne sont pas prisonniers de la dictature des composantes et entités.
4. Le Congo nous appartient à tous. Il n'est pas normal qu'un groupe de personnes qui ont démontré leurs limites dans la gouvernance de l'Etat et qui ne peuvent pas proposer des alternatives de changement continuent à s'accrocher comme si la nation congolaise appartenait à leur domaine privé. Il faut une nouvelle vision de gouvernance qui soit portée par des hommes et des femmes déliés de tout engagement électoral et capables, à cause de leurs mérites, de conduire le Congo vers des élections justes et libres.
5. Les consultations et les négociations entre les forces sociales et politiques pertinentes doivent se poursuivre. Elles ont été suggérées par le Calcc lors de son point de presse du 26 avril. Elles ont été matérialisées par la Présidence de la République, qui, par ailleurs, a fait intervenir le Président sud-africain Thabo Mbeki. Elles doivent se poursuivre entre acteurs sociopolitiques, avant le 30 juin 2005 pour permettre de dégager un accord sur la prolongation de la transition.
6. Le débat sur la prolongation de la transition a, en effet, été lancé avec le discours du Chef de l'Etat. Il doit tirer les conséquences de sa «*brillante*» prestation devant le Parlement qui devra, le moment venu, endosser les réformes en vue.

Fait à Kinshasa, le 20 mai 2005

Pour le Calcc,  
**Docteur Pierre Anatole Matusila**  
*Président national*